



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

crise syrienne

Question au Gouvernement n° 1800

Texte de la question

CRISE SYRIENNE

M. le président. La parole est à M. Joaquim Pueyo.

M. Joaquim Pueyo. Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, il aura fallu cinq ans et plusieurs milliers de morts pour reconquérir les territoires occupés en Irak et en Syrie par le groupe terroriste Daech.

Cette organisation, la plus brutale de l'histoire moderne, faisait régner un régime de terreur sur les populations, multipliant les viols, les décapitations, les exécutions sommaires. C'est aussi à partir de ce califat que de nombreux attentats ont été commandités, tant dans cette région que dans le monde entier, y compris en France.

Je tiens à saluer le courage et le sacrifice de tous ceux qui sont engagés dans ces batailles, notamment, l'alliance arabo-kurde regroupée au sein des Forces démocratiques syriennes, sans laquelle aucune victoire n'était possible. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe MODEM.)*

Je souhaite également rendre hommage aux différents pays qui participent à la coalition internationale, et tout particulièrement aux soldats français admirablement engagés dans l'opération Chammal. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

La fin de ce califat marque une étape importante mais nous devons rester très vigilants, car Daech demeure une menace compte tenu de sa stratégie, qui évoluera, et de sa doctrine, toujours présente.

Alors que la crise syrienne entre dans sa huitième année, le pays est toujours dévasté, les morts se comptent par centaines de milliers, les déplacés par millions et le territoire reste morcelé.

Bien que les incertitudes demeurent, il faut reconnaître que le régime de Bachar el-Assad domine une large partie du pays. Néanmoins, la question des espaces contrôlés par les rebelles arabes, mais aussi par les Kurdes, se posera. Face aux pressions du régime, à l'implication de la Turquie, de l'Iran et de la Russie, face aussi aux annonces intempestives du président des États-Unis, peu de place subsiste pour l'Europe dans la résolution de cette crise, ce que nous regrettons.

Ma question sera double : quelle politique le Gouvernement compte-t-il mettre en place, en liaison avec l'Union européenne, pour la résolution de la crise syrienne ? Comment pouvez-vous assurer un soutien pérenne et juste aux forces arabo-kurdes qui ont combattu pour nous sur place ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs des groupes LR et UDI-Agir.)*

M. le président. Je vous prie de bien vouloir vous en tenir au temps de parole accordé. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Merci, monsieur le député Pueyo, et merci à la représentation nationale pour l'hommage qu'elle vient de rendre aux forces françaises qui ont combattu et qui continuent de combattre la barbarie en Syrie. J'en suis très ému, ayant été ministre de la défense lorsque nos forces ont été engagées.

C'est donc la fin du califat territorial. Il faut souligner l'ampleur de l'action menée par les forces démocratiques syriennes, en particulier lors de la dernière étape du combat contre Daech, à Baghouz. Elles ont fait preuve d'un courage et d'une détermination exemplaires...

M. Sébastien Jumel. Et les Kurdes ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre. ...et leur engagement, surtout dans les zones à partir desquelles les assassins qui ont sévi sur notre sol sont venus, mérite non seulement le respect mais, pour la suite, nous oblige.

Ce n'est pas parce que le califat territorial est éradiqué que la menace de Daech a disparu. Des risques demeurent dans la clandestinité, ce qui conduit la France à avoir trois exigences.

Tout d'abord, il s'agit de poursuivre l'action militaire avec les membres de la coalition pour assurer la sécurité dans le nord-est de la Syrie, ce dont nous nous occupons en particulier avec nos partenaires américains.

Ensuite, il faudra trouver une solution politique, car, comme vous l'avez dit, des zones conflictuelles majeures demeurent, y compris des zones de guerre civile interne à la Syrie, à Idlib. Pour cela, la résolution 2254 des Nations unies doit s'appliquer. Il importe que l'ensemble des acteurs puisse le faire.

Enfin, il est indispensable de mener une action humanitaire immédiate face à l'afflux des réfugiés, singulièrement, dans la zone du Nord-Est, mais aussi dans les pays voisins. À cet égard, la France remplira tous ses engagements. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Joaquim Pueyo](#)

Circonscription : Orne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1800

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 mars 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [27 mars 2019](#)